

Département SOMME
Arrondissement AMIENS

MAIRIE DE THEZY-GLIMONT
3, rue de l'Eglise
80440 THEZY-GLIMONT

Canton AILLY-SUR-NOYE
Commune THEZY-GLIMONT

Téléphone : 03.22.34.01.47 - Télécopieur : 03.22.34.02.40
Mail : mairie.thezy-glimont@amiens-metropole.com

⇒ Retrouvez tous les bulletins municipaux en ligne, sur le site de la commune "ville-thezyglimont.fr"

BULLETIN D'INFORMATION – AVRIL 2025

FETES DE PAQUES

A l'occasion des Fêtes de Pâques et après passage des cloches au-dessus de Thézy-Glimont



Le comité des fêtes organise une « *cueillette d'œufs* »

Le lundi 21 avril à 11h00.

Le ramassage se fera dans la cour du château de Thézy.

Si vos enfants de 2 à 8 ans désirent participer à cette chasse à l'œuf, **rendez-vous**

avec votre panier devant les portes du château.

Soyez à l'heure car les chasseurs sont rapides.

Un verre de l'amitié sera ensuite offert à l'école, au cours duquel **le butin sera partagé le plus équitablement possible entre chaque enfant.**

ROUTE DE GENTELLES

Afin de permettre à la société H2Air de remettre en état la route de Gentelles de la RD934 jusqu'au poste de livraison électrique, des restrictions de circulation sont d'ores et déjà en vigueur dans ce secteur (limitation de vitesse et interdiction de circulation). Ces restrictions courent jusqu'au 18 avril, les travaux étant conditionnés à la météo.

NUISANCES SONORES

Avec le retour des beaux jours et de la période de tontes, nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral, du 20 juin 2005, réglemente, pour les particuliers, les jours et horaires d'utilisation d'appareils ou outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, tronçonneuse...).

Les travaux utilisant ce genre d'outillage ne peuvent être réalisés que :

- ✓ Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- ✓ Les samedis : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- ✓ Les dimanches et fériés : de 10h00 à 12h00

THEZY GOMATIC : FESTIVAL 2 BONNE HUMEUR

Avec l'objectif de récolter des fonds pour le lancement du « festival 2 bonne humeur » en septembre prochain, « Thézy-Glimont Animations » organise un dîner spectacle **le 05 avril prochain, à partir de 19h00.**

Au programme de cette soirée, qui s'annonce inoubliable, alliant rires et gastronomie : un délicieux repas et un spectacle hilarant de l'humoriste Jean-Claude Duquesnoit au Café Couleurs d'antan.

Pour réserver le menu 100% fait maison par les bénévoles, merci de contacter le **03 22 90 59 31.**

SOIREE DEGUISEE ILE AUX ENFANTS

Ce samedi 29 mars se tiendra la traditionnelle soirée déguisée de l'association l'île aux enfants.

Cette année, l'événement rencontrera un grand succès car 75 personnes participeront à cette soirée festive et conviviale. Merci à tous les futurs participants qui, par leur inscription, permettront de financer une partie des sorties scolaires des enfants scolarisés à Hailles et Thézy-Glimont.

PERMANENCE D'URBANISME

Madame Maeva NORMAND, instructrice des autorisations de construire à Amiens Métropole, assurera une permanence pour vous informer sur vos questions et dossiers d'urbanisme le **mardi 06 mai 2025 de 09h30 à 12h00** en la mairie de Thézy-Glimont.

A VOS AGENDAS

Le samedi 14 juin prochain se tiendra la traditionnelle fête du village. Le programme définitif sera transmis ultérieurement mais il est prévu des activités dans la journée, un repas proposé par le comité des fêtes au bord de l'Avre (type barbecue) et un jambon à la broche sera proposé le soir. Plus d'informations à suivre... Pensez à noter la date dans vos agendas !

BOURSE AUX ARBRES FRUITIERS

Dans le cadre des mesures d'accompagnement de l'installation des éoliennes, la société H2Air a distribué des courriers dans vos boîtes aux lettres pour livrer à chaque foyer de Thézy-Glimont un arbre fruitier en fin d'année (le 22 novembre 2025 entre 09h00 et 12h00). Ne traînez pas pour déposer le coupon réponse en mairie ou l'envoyer par courriel, la date limite étant fixée au samedi 29 mars.

Si vous ne retrouvez pas ce coupon, vous pouvez en récupérer un exemplaire à la mairie ce jeudi avant 16h00.